

Nous voulons voir adopter, à l'échelle internationale, des mesures visant à freiner la multiplication et la dissémination des armes nucléaires et à mettre un terme à la diffusion des techniques de fabrication des engins explosifs atomiques, ainsi qu'à leur perfectionnement. Le traité de non-prolifération, les efforts visant à limiter les armes stratégiques et l'interdiction des expériences atomiques tendent à la réalisation de ces objectifs. Pour freiner la prolifération des armes nucléaires, tous les États devraient s'engager à ne pas transférer des techniques ou des matières nucléaires, sans un contrôle international destiné à empêcher que l'objet du transfert serve à la fabrication d'engins explosifs atomiques. En outre, tous les États devraient placer sous surveillance internationale les stocks de matières nucléaires fissibles qu'ils utilisent à des fins pacifiques. Ils devraient aussi, dans une première étape, placer les installations nucléaires pacifiques sous cette même surveillance et chercher à discontinuer leur production des matières fissibles destinées à la fabrication d'armes nucléaires. La surveillance internationale des matières fissibles constitue la meilleure garantie dont puisse bénéficier la communauté internationale pour s'assurer du caractère pacifique des intentions de tous les États. Nos efforts pourraient ainsi se concentrer sur la production et la distribution, à des fins pacifiques, de l'énergie nucléaire dont le besoin se fait sentir avec acuité.

Aussi grave et aussi redoutable que puisse être la menace d'une guerre nucléaire, il ne faudrait pas pour autant négliger le danger plus prosaïque mais tout aussi mortel que comporte l'utilisation des armes conventionnelles.

Les forces de maintien de la paix, parrainées par les Nations Unies, constituent l'un des rares instruments dont nous nous soyons dotés jusqu'à présent pour faire face à ce problème. Le Canada a participé à presque toutes les opérations de maintien de la paix organisées par les Nations Unies, et cela a coûté la vie à des ressortissants du Canada et des autres pays membres engagés dans cette activité.

Notre intérêt est donc évident. Mais je suis persuadé que la très grande majorité des Canadiens n'ont pas cessé de reconnaître l'importance des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Mais, pour être bien franc, le Canada ne manifeste plus à l'égard de ces opérations le même enthousiasme absolu et débordant que par le passé. Leur inquiétude vient surtout du fait que les forces d'urgence n'ont réussi, la plupart du temps, qu'à perpétuer un statu quo fragile.